

DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT

D'ARLES

DEL2024_94

**Objet : Programmation 2024
du Contrat de Ville**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 20 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à l'Espace Culturel Renaissance à Orgon, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.
Date de convocation du Conseil de Communauté : 14 juin 2024.

PRÉSENTS :

Pour la commune de Barbentane : Mme Edith BIANCONE

Pour la commune de Cabannes : M. Gilles MOURGUES, Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. François CHEILAN

Pour la commune de Châteaurenard : M. Marcel MARTEL, M. Éric CHAUVET, Mme Adélaïde JARILLO, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Marine LUCIANI-RIPETTI.

Pour la commune d'Eyragues : M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER.

Pour la commune de Graveson : M. Michel PECOUT, Mme Annie CORNILLE.

Pour la commune de Maillane : M. Éric LECOFFRE.

Pour la commune de Mollégès : Mme Corinne CHABAUD.

Pour la commune de Noves : Mme Edith LANDREAU, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY.

Pour la commune d'Orgon : M. Serge PORTAL, Mme Angélique YTIER CLARETON.

Pour la commune de Plan d'Orgon : Mme Jocelyne COUDERC-VALLET.

Pour la commune de Rognonas : M. Dominique ALIZARD

Pour la commune de Saint-Andiol : M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS.

Pour la commune de Verquières : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de Barbentane : M. Jean-Christophe DAUDET (*donne pouvoir à Edith BIANCONE*) ; M. Michel BLANC (*donne pouvoir à Mme Yvette POURTIER*).

Châteaurenard : Mme Solange PONCHON (*donne pouvoir à Mme Marine LUCIANI-RIPETTI*), M. Pierre-Hubert MARTIN (*donne son pouvoir à M. Marcel MARTEL*), M. Cyril AMIEL (*donne son pouvoir à M. Eric CHAUVET*), Mme Annie SALZE (*donne son pouvoir à Mme Adélaïde JARILLO*), Mme Sylvie DIET-PENCHINAT (*donne pouvoir à M. Serge PORTAL*).

Pour la commune d'Eyragues : M. Eric DELABRE (*donne pouvoir à M. Michel GAVANON*).

Pour la commune de Graveson : M. Jean-Marc DI FELICE (*donne son pouvoir à M. Michel PECOUT*).

Pour la commune de Maillane : Mme Frédérique MARES (*donne son pouvoir à Eric LECOFFRE*).

Pour la commune de Mollégès : M. Patrick MARCON (*donne son pouvoir à Mme Corinne CHABAUD*).

Pour la commune de Noves : M. Georges JULLIEN (*donne pouvoir à Mme Edith LANDREAU*).

Pour la commune de Plan d'Orgon : M. Jean-Louis LEPIAN (*donne son pouvoir à Mme Jocelyne COUDERC-VALLET*).

Pour la commune de Rognonas : M. Yves PICARDA (*donne pouvoir à M. Gilles MOURGUES*), Mme Cécile MONDET (*donne son pouvoir à M. Dominique ALIZARD*).

EXCUSÉ :

Pour la commune de Châteaurenard : M. Bernard REYNES

Secrétaire de séance : M. Serge PORTAL

Mme la vice-présidente en charge de la Politique de la Ville et l'Action Sociale expose que dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023, afin de permettre la transition entre le précédent contrat de ville 2015-2023 et le contrat de ville « engagements quartiers 2030 », faisant l'objet d'un protocole de préfiguration signé en mars 2024, un appel à projets a été lancé en novembre 2023 pour la programmation 2024 dont l'objectif est de contribuer à répondre aux problématiques rencontrées par les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville et d'assurer la transition avec la prochaine contractualisation.

Quarante-deux projets ont été reçus pour un coût prévisionnel total estimé à 1 159 279 demandes s'élevant à 351 108 €.

Pour 2024, le montant des crédits spécifiques de l'Etat s'élève à 90 000 €, montant en diminution suite à la sortie du centre ancien de Châteaurenard de la géographie prioritaire. Il est proposé d'aligner la participation de Terre de Provence Agglomération à celle de l'Etat.

Cette dotation conjointe permettra de financer les projets ayant reçu un avis favorable de la commission Politique de la Ville et Action Sociale réunie le 29 mars et du bureau communautaire du 06 juin 2024,

La programmation proposée s'élève à 210 500 € (détail ci-annexé), tous partenaires confondus (Etat, Terre de Provence, Conseil Départemental, bailleurs) contre 238 942 € en 2023.

Comme les années précédentes, la programmation 2024 est majoritairement consacrée au pilier Cohésion Sociale, notamment en raison du nombre important d'actions déposées par les porteurs de projets sur cette thématique, avec des projets portants notamment sur l'aide aux devoirs, le soutien à la parentalité ou encore le développement de l'activité des deux Espaces de Vie Sociale ainsi que le soutien aux trois postes d'Adultes-Relais.

Sur la base de cette programmation 2024, la participation de Terre de Provence se décomposera tel que suit :

Association	Projet	Montant proposé
Familles rurales	Olympiades Éducatives	3 500 €
Meg Académie	Prim Académie	3 000 €
A.E.E.C / CPIE	VRAC Pays d'Arles	3 000 €
ATOL	Permanences d'une psychologue pour lever les freins à l'emploi	4 000 €
Pôle Ressources Parentalité & Familles	Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) : les mini bulles	3 000 €
SIVU Alpilles Montagnette	SitSaj	3 000 €
CIDFF	Permanences mensuelles d'accès au droit	3 000 €
ADDAP13	[Adulte Relais] Médiation éducative	11 500 €
Familles rurales	[Adulte Relais] Mobilisation et Accueil des habitants du quartier de Roquecoquille	8 000 €
Familles rurales	[Adulte Relais] En route vers l'autonomie	10 000 €
Delta Sud Formation	Communiquer pour s'intégrer	4 500 €
COC Handall	Multiactivités, sports loisirs pendant les vacances	3 000 €
La Palestre	Comme sur des roulettes	3 000 €
Familles Rurales	Roq en fête 2	3 000 €
Mission Locale du Delta	Pas à pas vers l'emploi	5 500 €
Mission Locale du Pays Salonais	R.A.P.I. D.	7 000 €
Familles Rurales	Mobilité solidaire	4000 €
TOTAL		82 000 €

En outre, 8 000 € seront employés pour le projet de Terre de Provence « Coordination de l'Atelier Santé Ville ».

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver l'alignement de la participation financière de la communauté à celle de l'Etat soit 90 000 €, d'approuver l'octroi des subventions selon la ventilation validée en Comité de Pilotage, et d'autoriser la Présidente ou son représentant à signer les conventions et tout document s'y rapportant.

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

VU le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la délibération du 7 mars 2024 approuvant l'engagement de Terre de Provence dans la démarche « contrat de ville : Engagement Quartiers 2030 »

VU l'avis de la commission Politique de la Ville et Action Sociale le 29 mars 2024,

VU l'avis du Comité de Pilotage du 2 mai 2024,

VU le budget primitif 2024,

CONSIDÉRANT la nécessité de contribuer au financement des projets et établir ainsi la « programmation 2024 »,

CONSIDÉRANT les objectifs du Pacte d'engagements renforcés et réciproques,

CONSIDÉRANT la nécessité d'encadrer par une convention les subventions qui sont accordées au titre du Contrat de Ville,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE l'engagement financier de Terre de Provence à concurrence de celui de l'Etat, soit 90 000 €,

VENTILE la participation financière de la communauté tel que présenté,

APPROUVE l'octroi des subventions en découlant,

AUTORISE la Présidente ou son représentant à signer les conventions correspondantes, ainsi que tout document s'y rapportant.

PRECISE que la dépense correspondante est inscrite au budget principal de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Membres en exercice :	42
Votants :	41
Votes pour :	41
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Eyragues, le 20 juin 2024,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



Proposition de répartition des financements de la programmation 2024 du Contrat de Ville

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024
 ID : 013-200035087-20240606-DEL2024_94-DE

Porteur de Projet	Opération	Coût du projet 2024	Montants des demandes 2024	Financements Programmation 2024	Financements 2024
1. COHESION SOCIALE		622 976 €	149 980 €	165 000 €	65 500 €
1.1. Education					
1121 Familles rurales	Olympiades Éducatives	11 468 €	9 100 €	8 000 €	3 500 €
1121 Meg Academie	Prim Académie	25 000 €	20 000 €	17 000 €	3 000 €
1.2. Santé					
1211 A.E.E.C / CPIE	VRAC Pays d'Arles	220 824 €	12 000 €	6 000 €	3 000 €
1211 ATOL	Permanences d'une psychologue pour lever les freins à l'emploi	25 500 €	16 000 €	4 000 €	4 000 €
1.3. Parentalité et droits sociaux					
1.3.1. Soutien à la parentalité					
1311 Pôle Ressources Parentalité & Familles	Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) : les minis bulles	26 458 €	6 000 €	6 000 €	3 000 €
1313 SIVU Alpilles Montagnette	SitSaj	145 000 €	11 000 €	6 400 €	3 000 €
1.3.2. Droits sociaux					
1321 CIDFF	Permanences mensuelles d'accès au droit	12 500 €	10 000 €	7 000 €	3 000 €
1.5. Lien social, citoyenneté et participation des habitants					
1.5.3. Actions de médiation					
1531 ADDAP13	[Adulte Relais] Médiation éducative	50 256 €	13 700 €	11 500 €	11 500 €
1531 Familles rurales	[Adulte Relais] Mobilisation et Accueil des habitants du quartier de Roquecoquille	26 045 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
1531 Familles rurales	[Adulte Relais] En route vers l'autonomie	32 556 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
1.5.4. Accès à la citoyenneté / Atelier de savoirs socio-linguistiques					
1543 Delta Sud Formation	Communiquer pour s'intégrer	24 450 €	17 500 €	16 000 €	4 500 €
1.5.6. Sports et loisirs					
1.5.6.1. Activités physiques et sportives					
1561 COC Handall	Multiactivités, sports loisirs pendant les vacances	6 845 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
1561 La Palestre	Comme sur des roulettes	6 880 €	6 380 €	3 000 €	3 000 €
1.5.6.2. Activités de loisirs					
1562 Familles Rurales	Roq en fête 2	9 194 €	7 300 €	6 000 €	3 000 €
2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI		50 721 €	40 000 €	33 500 €	12 500 €
2.1. Emploi					
2122 Mission Locale du Delta	Pas à pas vers l'emploi	26 220 €	21 000 €	12 500 €	5 500 €
2122 Mission Locale du Pays Salonais	R.A.P.I. D.	24 501 €	19 000 €	16 000 €	7 000 €
3 - CADRE DE VIE		5 000 €	4 000 €	12 000 €	4 000 €
3.1.3. Transport et Mobilité					
3131 Familles Rurales	Mobilité solidaire	5 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
			193 980 €	210 500 €	82 000 €